

Décision

Générale

colonial

Décision n° 242 concernant les services d'Etat.

n° 242

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 février 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est engagé pour deux ans à titre provisoire dans la Milice de la Côte Française des Somalis, pour compter du 15 février 1960, 3e Classe, Abdi Abar Dach, Issa, célibataire, Mle 2379 . Le présent contrat deviendra définitif dans un délai de six mois, à compter de la date d'incorporation de l'intéressé si l'enquête de Gendarmerie est favorable.